



Bulletin d'Informations Municipales n° 31

Vendredi 9 octobre 2015

Mairie : 02 96 43 83 11
Fax : 02 96 43 91 05
Adresse : 4, rue de la
Mairie - 22200 Plouisy

Mail :
accueil@mairie-plouisy.fr
Site:
www.mairie.plouisy.fr

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h30 et de 13h 30
à 17h (fermée le mardi
après-midi)
Le samedi de 8h30 à
12h15. (Sauf Juillet et
Août)

Permanences des élus (sur rendez-vous)

- **R. GUILLOU** :
Samedi de 10h à 12h
- **M. LE PESSOT** : Jeudi
de 10h à 12h
- **M-A DELABBAYE** :
Mardi de 10h à 12h
- **G. LEFEBVRE** :
Mercredi de 10h à 12h
- **F. GUILLEUX** :
Jeudi de 14h à 16h
- **J-C LE BRAS** :
Vendredi de 14h à 17h

Bibliothèque :
02 96 44 16 51

Numéros d'urgence
SAMU : 15
Pompiers : 18 au 112
Gendarmerie :
02 96 43 71 14

Services médicaux
Médecin :
02 96 21 00 51

Infirmières :
02 96 44 40 87
Dentiste :
02 96 43 85 85
Kiné :
02 96 44 24 53

Pharmacies de service
Appeler le 3237 pour la
pharmacie de garde

Taxis :
ROUE Taxi :
06 45 18 73 75
ARGOAT Taxi :
06 85 74 01 05

BIM (Bulletin d'Informations Municipales tous les deux semaines) :
Les annonces sont à déposer
avant le lundi 12h en mairie.

*Copyright-reproduction interdite
sauf autorisation expresse de la
mairie de Plouisy*

Visite de quartiers

La prochaine visite de quartiers du bureau municipal aura lieu samedi 10 octobre à Kerprigent (10 h), Le Lanno (10 h 30), Le Rest (10 h 45), le Chreyo (11 h), Kersalic(11 h 15), Kermabic (11 h 30).

Problèmes de bruit

Plusieurs plaintes ont été adressées à la mairie concernant le bruit. D'où la nécessité de ce rappel afin de ne pas occasionner de gêne pour le voisinage: des horaires sont à respecter pour l'utilisation d'outillages bruyants (tondeuses, tronçonneuses...).

Extrait du règlement sanitaire départemental (arrêté préfectoral du 27 février 1990).

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Selon l'arrêté préfectoral du 09 Juillet 2012, les feux forestiers et domestiques sont strictement interdits, toute l'année. Les Feux pour les exploitants agricoles sont soumis à autorisation préalable du maire.

Fermeture du centre aéré de Ploumagoar

Le centre aéré de Ploumagoar qui est utilisé par certaines familles de Plouisy sera fermé pendant les vacances de Noël.

Boulangerie

La boulangerie va déménager à la fin de ce mois d'octobre. Après une semaine de fermeture (à partir du jeudi 22 octobre au soir) vous retrouverez votre boulangerie en novembre dans ses nouveaux locaux à Traou Nen (ouverture le mardi 3 ou le jeudi 5 novembre en fonction de l'avancée des travaux). A cette occasion la municipalité procède, en concertation avec Michel Le Pennec, à l'aménagement des extérieurs publics. Réfection du trottoir, création de bacs à fleurs en granit ont été menés après réflexion commune. Les réunions de chantier ont permis d'affiner le projet, voire de le réajuster, en fonction des contraintes.

Installations sportives

L'espace multisports vient d'être installé au terrain des sports. Il est déjà possible de l'utiliser pour jouer au foot, au basket...même si le sol synthétique ne sera posé que dans une dizaine de jours. La pose du terrain de tennis synthétique est également terminée. Ces deux équipements qui représentent un investissement de 72 000€ ont été subventionnés à hauteur de 19 106,00 € (DETR). Deux autres subventions pour un montant de 22 000€ ont été sollicitées auprès de la Région et de l'Europe (programme leader). Ces deux équipements offrent de nouvelles possibilités de pratiquer des activités sportives aux Plouisyens (mais aussi aux enfants des écoles) et contribuent à améliorer l'attractivité de la commune.

Programme de voirie

Le programme annuel de voirie a été réalisé par l'entreprise COLAS. Les routes de Kerouat, de Kerjagu, de Lesvern, de Pen an Crec'h à Pors Monfort ont reçu un tapis d'enrobée. Parallèlement la route de Croix Guillou à Leur Scavenno et la route de Poul Vran au bourg qui contenaient de nombreuses fissures ont été « retapées » avec du PATA pour prolonger leur durée de vie. Coût du programme réalisé : 80 000€.

Menus de la cantine

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Du 12/10/15 au 16/10/15	Salade de thon	Salade Sombréro	Macédoine de légumes	Filets de maque- reaux moutarde	Salade fromagère
	Pâtes Bolognaise	Poulet, semoule, ratatouille	Steak haché	Blanquette de veau	Filet de poisson à la crème
			Pommes de terre sauté	Coquillettes	Pommes vapeur
	Yaourt aromatisé	Ile flottante	Danette	Flan caramel	Glace

Divagation de chiens

Nombreux sont les Plouisyens qui se plaignent de l'errance des chiens. Il semble donc utile de rappeler quelques règles élémentaires du bien vivre ensemble en rappelant que la divagation des chiens est interdite. Tout animal en divagation sur le domaine public devra être capturé et conduit à la fourrière prévue à cet effet. Le propriétaire devra s'acquitter des frais engendrés par cette opération. Il est donc demandé de ne pas laisser errer les chiens et de veiller à ce qu'ils ne s'échappent pas des propriétés. Il en va de la sécurité des personnes et de la bonne entente de tous.

Etat civil

Mariage : Caroline LEFEBVRE et Vincent CAZAS, le 26 septembre 2015, 2 kervizien

Décès : BONNIEC Hervé, le 1^{er} octobre 2015, en son domicile, 8 Kerderrien Clech

Vie des associations

Sortie à Guerlédan

Dimanche 4 octobre, le comité d'animation organise une sortie au lac de Guerlédan. Départ à 8h45 de la salle des fêtes. Renseignements et réservations : tél.02.96.21.20.99

Sports

Plouisy Rando

Séjour annuel au Croisic pour les randonneurs de Plouisy du vendredi 18 au lundi 21 septembre 2015: 28 Personnes ont participé à ce séjour, sous un temps très ensoleillé durant ces 4 jours ; les participants ont été enchantés par le programme proposé et ravis de découvrir ce coin de Vendée.

- Vendredi à Ville-Port à St Nazaire, pique-nique dans la Base Sous-marine. Visite du port dans l'après-midi avec à quai les 2 Mistral "Russes" et la construction en cours par STX du plus gros paquebot au niveau mondial (l'Oasis - prévu pour 5000 passagers et 2500 hommes d'équipage) pour un armateur américain. Arrivée en soirée au Centre de Port aux Roc du Croisic.

- Samedi matin Randonnée de 10Km le long de la Côte Sauvage (bord de mer) au Croisic.

- Dimanche: Randonnée de 9Km à la pointe de Merquel à Mesquer le matin; l'après-midi : Randonnée de 8Km à Piriac.

- Lundi matin: Ballade dans la Grande Brière à Bréca (St Lyphard) ponctuée par une ballade en Barque dans les Marais Briérons; Après-midi : Visite de la ville de Guérande, puis retour sur Guingamp.



USP foot

En championnat l'équipe A fait match nul à Ploubezre 2-2.

La B perd à Graces 3-1.

Les U15 battent Plouagat Chaté 5-0

Le match des U18 a été reporté

Prochains matchs :

Dimanche 11 octobre l'équipe A reçoit Lannion 2 (DES) en coupe de Bretagne au stade Guy Lozahic.

L'équipe B joue à Péderneq.

Les jeunes U15 reçoivent Callac

Comité d'animation

Le comité d'animation propose un cours de gymnastique d'entretien tous les lundis de 14h à 15h à la salle Lann Vihan.

Au programme : renforcement musculaire, étirements, travail de l'équilibre.

Cours assurés par Bruno BACCON, professeur diplômé sport pour tous.

Cours d'essai gratuit, cotisation 60€ l'année, certificat médical demandé.

Ouvert à tous.

Tennis

Reprise du championnat dimanche 11 octobre.

En D2 l'équipe 1 reçoit le TC Guingamp

En D3 l'équipe 2 se déplace à Pommerit.